



EXTRAIT DU RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du lundi 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 1er avril 2025 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Gil OLIVIER

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Lina CIAPPARA donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Monsieur Dominique BARDON donne procuration à Monsieur Alain CARRARA, Monsieur Anthony PONTHEIU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

ABSENTS :

Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Franck AMBROSINO

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	20	5	4	15

Monsieur Calogero PICCADACI a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2025 - 21 BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE EXERCICE 2025

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Soumet à l'Assemblée les propositions de Recettes et Dépenses qui constituent le Budget Primitif de la Commune pour l'Exercice 2025, suivant le Rapport d'Orientation Budgétaire.

Vu l'avis de la Commission des Finances réunie le 07 Avril 2025.,

Le Conseil Municipal,

Examinant les propositions du Budget Primitif 2025, chapitre par chapitre, est appelé à adopter :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	11 511 745.00 €	11 511 745.00 €
INVESTISSEMENT	10 619 561.77 €	10 619 561.77 €
ENSEMBLE	22 131 306.77 €	22 131 306.77 €

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

20 pour

5 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Gil OLIVIER))

Adopte le Budget Primitif de la Commune - Exercice 2025.

Fait et Délibéré au MUY, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2025

Le Secrétaire de Séance,



Calogero PICCADACI

Le Maire,



Liliane BOYER



AR Contrôle de Légalité

Mise en ligne
sur le site de Ville
www.ville-lemuy.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DU MUY (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830086100018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DRAGUIGNAN MUNICIPALE

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DU MUY (3)

ANNEE 2025



(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	37
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	59
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	61
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	64
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	69

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	72
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	75
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	77
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	78
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	83
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	85
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	86
B3.1 - Etat des provisions constituées	87
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	89
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	90
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	91
B7.3 - Etat des emprunts garantis	92
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	94
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	95
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	99
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	100
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	101
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	102
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	103
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	104
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	106
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	107

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle D1 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	10 107

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	943,67

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 001,31
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 138,05
3	Dépenses d'équipement brut / population	576,46
4	Encours de dette / population (2) (3)	827,81
5	DGF / population	147,42
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	68,18 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95,39 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	50,88 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	73,06 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11,63 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-635 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépensea	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	14 948 858,73	14 560 536,47	-1 348 706,00	A1	-1 737 028,26
Investissement	4 824 626,86	2 551 230,39	-1 348 706,00	A2	-3 622 192,57
Fonctionnement	10 124 231,77	12 009 306,08	0,00	A3	1 885 074,31

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	212 370,00	III + IV	1 015 000,00	B1 802 630,00
Investissement	I	212 370,00	III	1 015 000,00	B2 802 630,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-934 398,26
Investissement	A2 + B2	-2 819 472,57
Fonctionnement	A3 + B3	1 885 074,31

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprises des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 212 370,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
102	Opération d'équipement n° 102	3 440,00
1021	Opération d'équipement n° 1021	6 280,00
104	Opération d'équipement n° 104	2 950,00
107	Opération d'équipement n° 107	16 400,00
112	Opération d'équipement n° 112	126 000,00
114	Opération d'équipement n° 114	22 100,00
127	Opération d'équipement n° 127	28 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	6 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	1 015 000,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		1 015 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 785 089,20	9 604 561,77
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	212 370,00	1 015 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 3 622 102,57	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	10 618 561,77	10 618 561,77
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 511 745,00	11 511 745,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	11 511 745,00	11 511 745,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	22 131 306,77	22 131 306,77

(1) A ouvrir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
1041	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	1041	58 816,51
1073	AMENAGEMENT RDN7 CENTRE VILLE	1073	6 147 120,28
1072	AMENAGEMENT RDN7 FREJUS	1072	1 296 205,81
137	CONTRAT PERFORMANCE ENERGIE	137	2 844 043,51
1271	EXTENSION MAISON DE LA JEUNESSE	1271	1 747 987,88
1062	EXTENSION TENNIS - PADEL - BEACH	1062	600 875,80
1121	REHABILITATION EGLISE SAINT JOSEPH	1121	1 414 607,60
1071	VOIRIE COMMUNALE	1071	3 095 648,92
TOTAL			17 309 406,29
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			17 309 406,29

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulés si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulés si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	186 400,00	31 400,00	112 800,00	112 800,00	144 200,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	276 000,00	0,00	355 250,00	355 250,00	355 250,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	516 700,00	6 160,00	1 266 740,00	1 266 740,00	1 272 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 765 069,36	174 810,00	4 174 340,00	4 174 340,00	4 349 150,00
Total des dépenses d'équipement		6 744 169,36	212 370,00	5 909 130,00	5 909 130,00	6 121 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 005 700,00	0,00	803 850,00	803 850,00	803 850,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 005 700,00	0,00	803 850,00	803 850,00	803 850,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 749 869,36	212 370,00	6 712 980,00	6 712 980,00	6 925 350,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		12 109,20	12 109,20	12 109,20
Total des dépenses d'ordre d'investissement		60 000,00		72 109,20	72 109,20	72 109,20

TOTAL	7 809 869,36	212 370,00	6 785 089,20	6 785 089,20	6 997 459,20
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 622 102,57
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 619 561,77
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 333 478,00	1 015 000,00	2 422 900,00	2 422 900,00	3 437 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 965 000,00	0,00	2 932 983,17	2 932 983,17	2 932 983,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 298 478,00	1 015 000,00	5 355 883,17	5 355 883,17	6 370 883,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	750 000,09	750 000,09	750 000,09
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 247 678,36	0,00	1 885 074,31	1 885 074,31	1 885 074,31
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
Total des recettes financières		2 097 679,36	0,00	2 905 074,40	2 905 074,40	2 905 074,40
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 396 157,36	1 015 000,00	8 260 957,57	8 260 957,57	9 275 957,57

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	262 418,00		881 495,00	881 495,00	881 495,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	500 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		12 109,20	12 109,20	12 109,20
Total des recettes d'ordre d'investissement		762 418,00		1 343 604,20	1 343 604,20	1 343 604,20

TOTAL	9 158 575,36	1 015 000,00	9 604 561,77	9 604 561,77	10 619 561,77
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 619 561,77
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 271 495,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 28, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 482 100,00	0,00	2 264 050,00	2 264 050,00	2 264 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 900 000,00	0,00	6 900 000,00	6 900 000,00	6 900 000,00
014	Atténuations de produits	162 835,00	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	718 000,00	0,00	626 200,00	626 200,00	626 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 262 935,00	0,00	9 916 250,00	9 916 250,00	9 916 250,00
66	Charges financières	210 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	208 392,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 684 327,00	0,00	10 180 250,00	10 180 250,00	10 180 250,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	262 418,00	0,00	881 495,00	881 495,00	881 495,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	500 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		762 418,00	0,00	1 331 495,00	1 331 495,00	1 331 495,00

TOTAL	11 446 745,00	0,00	11 511 745,00	11 511 745,00	11 511 745,00
+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					11 511 745,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	763 000,00	0,00	837 000,00	837 000,00	837 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	671 745,00	0,00	671 745,00	671 745,00	671 745,00
731	Fiscalité locale	7 214 000,00	0,00	7 318 000,00	7 318 000,00	7 318 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 205 000,00	0,00	2 216 000,00	2 216 000,00	2 216 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	483 000,00	0,00	359 000,00	359 000,00	359 000,00
Total des recettes de gestion courante		11 386 745,00	0,00	11 451 745,00	11 451 745,00	11 451 745,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 386 745,00	0,00	11 451 745,00	11 451 745,00	11 451 745,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00

TOTAL	11 446 745,00	0,00	11 511 745,00	11 511 745,00	11 511 745,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 511 745,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 271 485,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	803 850,00	0,00	803 850,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 912 000,00		5 912 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	45 000,00	0,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	6 500,00	0,00	6 500,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	158 000,00	0,00	158 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	72 109,20	72 109,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 925 350,00	72 109,20	6 997 459,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 622 102,57
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 619 561,77
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 264 050,00		2 264 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 900 000,00		6 900 000,00
014	Atténuations de produits	126 000,00		126 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	626 200,00	0,00	626 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	205 000,00	0,00	205 000,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	57 000,00	450 000,00	507 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		881 495,00	881 495,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 180 250,00	1 331 495,00	11 511 745,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 511 745,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	750 000,09	0,00	750 000,09
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 437 800,00	0,00	3 437 800,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 932 983,17	0,00	2 932 983,17
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	12 109,20	12 109,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		450 000,00	450 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		881 495,00	881 495,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	270 000,00		270 000,00
Recettes d'investissement – Total		7 390 883,26	1 343 604,20	8 734 487,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 885 074,31
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 619 561,77
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	837 000,00		837 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		60 000,00	60 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	671 745,00		671 745,00
731	Fiscalité locale	7 318 000,00		7 318 000,00
74	Dotations et participations (8)	2 216 000,00		2 216 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	359 000,00	0,00	359 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 451 745,00	60 000,00	11 511 745,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	7 809 869,36	212 370,00	17 309 406,29	6 785 089,20	6 783 089,20	3 041 000,00	3 744 089,20	6 997 459,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	48 000,00	6 900,00	0,00	38 100,00	38 100,00	0,00	38 100,00	45 000,00
204 Subventions d'équipement versées (8)	26 000,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
21 Immobilisations corporelles	216 500,00	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	0,00	158 000,00	158 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	6 453 669,36	205 470,00	17 309 406,29	5 706 530,00	5 706 530,00	3 041 000,00	2 685 530,00	5 912 000,00
Total des dépenses d'équipement	6 744 169,36	212 370,00	17 309 406,29	5 909 130,00	5 909 130,00	3 041 000,00	2 888 130,00	6 121 500,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 005 700,00	0,00		803 850,00	803 850,00		803 850,00	803 850,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	1 005 700,00	0,00	0,00	803 850,00	803 850,00	0,00	803 850,00	803 850,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	7 749 869,36	212 370,00	17 309 406,29	6 712 980,00	6 712 980,00	3 041 000,00	3 671 980,00	6 925 350,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	60 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			12 109,20	12 109,20		12 109,20	12 109,20
Total des dépenses d'ordre	60 000,00			72 109,20	72 109,20		72 109,20	72 109,20

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	3 622 102,57
---	---------------------

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								10 616 561,77

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 047).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RF 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inactif en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		RECETTES				
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 910 896,00	1 015 000,00	7 719 487,46	7 719 487,46	8 734 487,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 333 478,00	1 015 000,00	2 422 900,00	2 422 900,00	3 437 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1686 non budgétaires)	2 965 000,00	0,00	2 932 983,17	2 932 983,17	2 932 983,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 298 478,00	1 015 000,00	5 355 883,17	5 355 883,17	6 370 883,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	750 000,09	750 000,09	750 000,09
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 186)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
Total des recettes financières		850 000,00	0,00	1 020 000,09	1 020 000,09	1 020 000,09
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 148 478,00	1 015 000,00	6 375 883,26	6 375 883,26	7 390 883,26
021	Virement de la section de fonctionnement	262 418,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	500 000,00		12 109,20	12 109,20	12 109,20
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00				
Total des recettes d'ordre		762 418,00		1 343 604,20	1 343 604,20	1 343 604,20

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	1 685 074,31
--------------------------------	--------------

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					10 610 561,77

(1) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 20, 35, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = R1 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	7 809 869,36	212 370,00	17 309 406,29	6 785 089,20	6 785 089,20	3 041 000,00	3 744 089,20	6 997 459,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	48 000,00	6 900,00	0,00	38 100,00	38 100,00	0,00	45 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	48 000,00	6 900,00		38 100,00	38 100,00	0,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	26 000,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
204182	Autres org pub - B&I. et installations	26 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
21	Immobilisations corporelles	216 500,00	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	0,00	158 000,00
2115	Terrains bâtis	206 500,00	0,00		158 000,00	158 000,00	0,00	158 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2184B	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	6 453 669,36	205 470,00	17 309 406,29	6 706 530,00	6 706 530,00	3 041 000,00	5 912 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 744 169,36	212 370,00	17 309 406,29	6 909 130,00	6 909 130,00	3 041 000,00	6 121 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 005 700,00	0,00		803 850,00	803 850,00		803 850,00
1641	Emprunts en euros	1 005 000,00	0,00		800 000,00	800 000,00		800 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	700,00	0,00		3 850,00	3 850,00		3 850,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 005 700,00	0,00	0,00	803 850,00	803 850,00	0,00	803 850,00	803 850,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		7 749 869,36	212 370,00	17 309 406,28	6 712 980,00	6 712 980,00	3 041 000,00	3 671 880,00	6 825 350,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	60 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	60 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	30 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	30 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			12 109,20	12 109,20		12 109,20	12 109,20
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			12 109,20	12 109,20		12 109,20	12 109,20
Total des dépenses d'ordre		60 000,00			72 109,20	72 109,20		72 109,20	72 109,20

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui ont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 162 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
102	ECOLES CANTINES LOISIRS		2 529 419,96	3 440,00	16 560,00	16 560,00	0,00	16 560,00
1021	EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE LA PEYROUAS		0,00	6 280,00	393 720,00	393 720,00	0,00	393 720,00
104	BATIMENTS COMMUNAUX		1 169 156,75	2 950,00	73 050,00	73 050,00	0,00	73 050,00
1041	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	1041	29 816,41	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
106	FETES SPORTS TOURISME CULTURE		292 482,16	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
1061	CONSTRUCTION COMPLEXE MULTISPORTS		14 616,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00
1062	EXTENSION TENNIS	1062	589 975,80	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	0,00
107	VOIRIE COMMUNALE		6 630 359,09	16 400,00	759 600,00	759 600,00	0,00	759 600,00
1071	TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE	1071	1 001 817,88	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00
1072	AMENAGEMENT RDN7 FREJUS	1072	679 205,81	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00	0,00
1073	AMENAGEMENT RDN7 CENTRE VILLE	1073	9 361,28	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00
112	EGLISE CHAPELLE CIMETIERE		536 178,09	126 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
1121	REHABILITATION EGLISE ST JOSEPH	1121	17 930,40	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00	0,00
114	ENVIR. FORET ET PROTECTION CIVILE		179 837,82	22 100,00	27 900,00	27 900,00	0,00	27 900,00
125	POL VILLE / JARDINS DE LA TOUR		2 084 862,18	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00
127	POL.VILLE / MAISON JEUNESSE		198 525,50	28 300,00	7 700,00	7 700,00	0,00	7 700,00
1271	EXTENSION MAISON DE LA JEUNESSE	1271	65 010,86	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00
132	SECURITE		294 664,49	0,00	25 600,00	25 600,00	0,00	25 600,00
1321	VIDEOPROTECTION		41 142,72	0,00	43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00
134	ILOT SAINT JOSEPH		3 411 281,62	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
135	REHABILITATION LOCAUX DIT BARBERO		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136	OPAH		0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
137	CONTRAT PERFORMANCE ENERGETIQUE	137	1 198 030,42	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00
138	FLOTTE AUTOMOBILE		148 248,40	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
139	MAIL SAINT ANNE		48 198,51	0,00	117 400,00	117 400,00	0,00	117 400,00
141	AMENAGEMENT PAYSAGER 13 ROUTE DE LA MOTTE		12 510,72	0,00	91 000,00	91 000,00	0,00	91 000,00
142	GRAND JARDIN		0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
143	FUTUR GROUPE SCOLAIRE LES CADENADES		0,00	0,00	385 000,00	385 000,00	0,00	385 000,00
144	AMENAGEMENT PAYSAGER 636 BD LIBERATION		0,00	0,00	151 000,00	151 000,00	0,00	151 000,00
TOTAL			21 182 632,87	205 470,00	5 706 530,00	5 706 530,00	3 041 000,00	2 665 530,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1041
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1041

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	59 816,51	29 816,41	a	15 000,00	b
				0,00		15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	382,80	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	382,80	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 816,51	29 433,61	0,00	15 000,00	15 000,00
21838	Autre matériel informatique	59 816,51	29 433,61	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1062
LIBELLE : EXTENSION TENNIS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1062

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		600 975,80	589 975,80	a	11 000,00	11 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	902,40	0,00	3 700,00	3 700,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	3 700,00	3 700,00
2033	Frais d'insertion	0,00	902,40	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	600 975,80	589 073,40	0,00	7 300,00	7 300,00
2315	Install., matériel et outill. technique	600 975,80	589 073,40	0,00	7 300,00	7 300,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	160 000,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	160 000,00	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	120 000,00	0,00	0,00	
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	40 000,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	149 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1071
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1071

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DÉPENSES		3 095 648,92	1 001 817,88	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	207,74	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	207,74	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 095 648,92	1 001 610,14	0,00	300 000,00	300 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 095 648,92	1 001 610,14	0,00	300 000,00	300 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-300 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1072
LIBELLE : AMENAGEMENT RDN7 FREJUS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1072

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 299 205,81	679 205,81	a	620 000,00	b	620 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	360,00	0,00	0,00		0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	360,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	336 951,00	0,00	323 750,00		323 750,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, Installations	0,00	0,00	0,00	250 000,00		250 000,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, Installations	0,00	336 951,00	0,00	73 750,00		73 750,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 299 205,81	339 894,81	0,00	296 250,00		296 250,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 299 205,81	339 894,81	0,00	296 250,00		296 250,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	380 000,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00		380 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00		130 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		250 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-240 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1073
LIBELLE : AMENAGEMENT RDN7 CENTRE VILLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1073

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 147 120,28	9 361,28	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 147 120,28	9 361,28	0,00	30 000,00	30 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	6 147 120,28	9 361,28	0,00	30 000,00	30 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1121
LIBELLE : REHABILITATION EGLISE ST JOSEPH
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1121

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 414 607,60	17 930,40	a 0,00	265 000,00	b 265 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 414 607,60	17 930,40	0,00	265 000,00	265 000,00
2313	Constructions	1 414 607,60	17 930,40	0,00	265 000,00	265 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-265 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1271
LIBELLE : EXTENSION MAISON DE LA JEUNESSE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1271

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 747 987,86	65 010,86	a	500 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 747 987,86	65 010,86	0,00	500 000,00	500 000,00
2313	Constructions	1 747 987,86	65 010,86	0,00	500 000,00	500 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	789 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	789 000,00	789 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	189 000,00	189 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	289 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 137
LIBELLE : CONTRAT PERFORMANCE ENERGETIQUE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 137

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 944 043,51	1 198 030,42	a 0,00	1 300 000,00	b 1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	298,93	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	298,93	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 944 043,51	1 197 731,49	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 944 043,51	1 197 731,49	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 350 000,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	350 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	0,00	350 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-950 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBELLE : ECOLES CANTINES LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 529 419,96	a 3 440,00	16 560,00	b 16 560,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 586,28	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 162,28	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	424,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 947,85	2 360,00	7 640,00	7 640,00
21831	Matériel informatique scolaire	13 147,57	960,00	140,00	140,00
21838	Autre matériel informatique	63 271,24	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	59 312,20	0,00	7 100,00	7 100,00
2188	Autres immobilisations corporelles	38 216,85	1 400,00	400,00	400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 349 885,82	1 080,00	8 920,00	8 920,00
2313	Constructions	2 349 885,82	1 080,00	8 920,00	8 920,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		688 960,41	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	688 960,41	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	42 262,40	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	206 400,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 182,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	439 116,01	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-20 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1021
LIBELLE : EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE LA PEYROUAS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		0,00	a	6 280,00	b	393 720,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	500,00		500,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	500,00		500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	6 280,00	393 220,00		393 220,00
2313	Constructions	0,00	6 280,00	393 220,00		393 220,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	95 000,00	d	95 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	95 000,00		95 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	95 000,00		95 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-305 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 169 156,75	a 2 950,00	73 050,00	b 73 050,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	148 244,41	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 962,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 783,81	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	128 498,60	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	312 782,80	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	3 165,60	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	818,55	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	208 817,28	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	42 931,93	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 712,99	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 336,25	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	708 129,74	2 950,00	73 050,00	73 050,00
2313	Constructions	708 129,74	150,00	70 350,00	70 350,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	2 800,00	2 700,00	2 700,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		79 433,02	c 0,00	400 000,00	d 400 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	79 433,02	0,00	400 000,00	400 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	79 433,02	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	324 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : FETES SPORTS TOURISME CULTURE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		292 482,16	a	10 000,00	b
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)	1 457,71	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 457,71	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	79 114,08	0,00	10 000,00	10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 225,99	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	68 888,09	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	211 910,37	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	51 998,16	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outil. technique	159 912,21	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		238 234,53	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	238 234,53	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	29 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	113 234,53	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	96 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1061
LIBELLE : CONSTRUCTION COMPLEXE MULTISPORTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		14 616,00	a	28 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 616,00	0,00	28 000,00	28 000,00
2031	Frais d'études	14 616,00	0,00	28 000,00	28 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	25 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		6 630 359,09	a	16 400,00	b	759 600,00	759 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 483,66	0,00	1 000,00		1 000,00	
2031	Frais d'études	25 678,85	0,00	0,00		0,00	
2033	Frais d'insertion	13 804,81	0,00	1 000,00		1 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	620 019,05	0,00	6 500,00		6 500,00	
21568	Autre matériel, outillage incendie	7 911,61	0,00	0,00		0,00	
215731	Matériel roulant	444 331,60	0,00	0,00		0,00	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	24 430,34	0,00	0,00		0,00	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	12 420,34	0,00	0,00		0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	130 925,16	0,00	6 500,00		6 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 970 856,38	16 400,00	752 100,00		752 100,00	
2313	Constructions	2 016,00	0,00	0,00		0,00	
2315	Install., matériel et outill. technique	5 968 840,38	16 400,00	752 100,00		752 100,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 455 226,53	c	0,00	d	367 000,00	367 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 400 828,76	0,00	367 000,00		367 000,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 880,00	0,00	0,00		0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	35 131,82	0,00	0,00		0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	944 887,94	0,00	250 000,00		250 000,00	
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	17 000,00		17 000,00	
1345	Amendes radars automatiques et de police	414 929,00	0,00	100 000,00		100 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	54 397,77	0,00	0,00		0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	54 397,77	0,00	0,00		0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-409 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : EGLISE CHAPELLE CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		536 178,09	a	126 000,00	b	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 334,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 714,11	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	523 843,98	126 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	364 302,26	126 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	147 432,52	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes Immo corporelles	12 109,20	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		37 759,16	c	125 000,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	37 759,16	125 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	34 639,16	125 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-31 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114
LIBELLE : ENVIR. FORET ET PROTECTION CIVILE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		179 837,82	a 22 100,00	27 900,00	b 27 900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 428,18	0,00	10 000,00	10 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	9 983,40	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	65 444,78	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	104 409,64	22 100,00	17 900,00	17 900,00
2315	Install., matériel et outill. technique	104 409,64	22 100,00	17 900,00	17 900,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Seuf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : POL VILLE / JARDINS DE LA TOUR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 084 862,18	a 0,00	36 000,00	b 36 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 545,37	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 085,06	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 460,31	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 068,06	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	8 000,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 068,06	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 021 248,75	0,00	36 000,00	36 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 971 256,47	0,00	36 000,00	36 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	49 992,28	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		398 785,11	c 0,00	330 000,00	d 330 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	371 663,00	0,00	330 000,00	330 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	171 663,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	200 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	27 122,11	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	27 122,11	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	294 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 168 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 127
LIBELLE : POL.VILLE / MAISON JEUNESSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	198 525,50	a	7 700,00	b
			28 300,00	500,00	7 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 582,32	24 500,00	500,00	500,00
2033	Frais d'insertion	1 085,32	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 497,00	24 500,00	500,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 448,48	3 800,00	7 200,00	7 200,00
2181	Install. générales, agencements	658,20	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	1,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel Informatique	6 308,28	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	7 545,88	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	482,80	1 600,00	7 200,00	7 200,00
2188	Autres Immobilisations corporelles	24 452,32	2 200,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	156 494,70	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	156 494,70	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	12 505,35	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 505,35	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 505,35	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-36 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 132
LIBELLE : SECURITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		294 664,49	a	0,00	25 600,00	b	25 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 285,94	0,00	0,00	0,00		0,00
2051	Concessions, droits similaires	12 285,94	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	61 249,25	0,00	0,00	0,00		0,00
21828	Autres matériels de transport	19 390,76	0,00	0,00	0,00		0,00
21838	Autre matériel informatique	7 775,72	0,00	0,00	0,00		0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	465,84	0,00	0,00	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 389,52	0,00	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 227,41	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	221 129,30	0,00	25 600,00	0,00		25 600,00
2313	Constructions	75 222,85	0,00	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	145 906,45	0,00	25 600,00	0,00		25 600,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	6 000,00	d	6 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	6 000,00	0,00		6 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	6 000,00	0,00		6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-19 600,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1321
LIBELLE : VIDEOPROTECTION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		41 142,72	a	43 000,00	b
			0,00		43 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	41 142,72	0,00	43 000,00	43 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	41 142,72	0,00	43 000,00	43 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		9 000,00	c	14 000,00	d
			0,00		14 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	9 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-29 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 134
LIBELLE : ILOT SAINT JOSEPH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	3 411 281,62	a	5 000,00	b
			0,00		5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 719,99	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 719,99	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 736 243,47	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 734 023,47	0,00	0,00	0,00
2168	Autres immobilisations corporelles	2 220,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 672 318,16	0,00	5 000,00	5 000,00
2313	Constructions	1 662 960,46	0,00	5 000,00	5 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	9 337,70	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	488 166,25	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	488 166,25	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	220 000,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	268 166,25	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 135
LIBELLE : REHABILITATION LOCAUX DIT BARBERO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf la 13B)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136
LIBELLE : OPAH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	25 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
20422	Privé : Bâtiments, Installations	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 136)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-25 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 138
LIBELLE : FLOTTE AUTOMOBILE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	148 248,40	a	400 000,00	b
			0,00		400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	148 248,40	0,00	399 000,00	399 000,00
215731	Matériel roulant	148 248,40	0,00	399 000,00	399 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	38 537,83	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	38 537,83	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	38 537,83	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-400 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 139
LIBELLE : MAIL SAINT ANNE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		48 198,51	a	117 400,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 750,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 750,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	117 400,00	117 400,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	117 400,00	117 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	45 448,51	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	45 448,51	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	18 900,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	18 900,00	18 900,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	18 900,00	18 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-98 500,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 141
LIBELLE : AMENAGEMENT PAYSAGER 13 ROUTE DE LA MOTTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 510,72	a	91 000,00	b
			0,00		91 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 510,72	0,00	91 000,00	91 000,00
2313	Constructions	12 510,72	0,00	91 000,00	91 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	128 000,00	d
			0,00		128 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	37 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : GRAND JARDIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	40 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	20 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-20 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 143
LIBELLE : FUTUR GROUPE SCOLAIRE LES CADENADES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	385 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	385 000,00	385 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	385 000,00	385 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-385 000,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (4) Sauf 165, 166 et 16449.
 (5) Indiquer le signe algébrique.
 (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 144
LIBELLE : AMENAGEMENT PAYSAGER 636 BD LIBERATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	151 000,00	b
			0,00		151 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	151 000,00	151 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	151 000,00	151 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-151 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		7 810 896,00	I 1 015 000,00	7 719 487,46	II 7 719 487,46	III = I + II 8 734 487,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 333 478,00	1 015 000,00	2 422 900,00	2 422 900,00	3 437 900,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 324 478,00	470 000,00	395 000,00	395 000,00	865 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	806 000,00	130 000,00	780 000,00	780 000,00	910 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	718 000,00	375 000,00	482 900,00	482 900,00	857 800,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	385 000,00	40 000,00	628 000,00	628 000,00	668 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 865 000,00	0,00	2 932 883,17	2 932 883,17	2 932 883,17
1641	Emprunts en euros	2 865 000,00	0,00	2 932 883,17	2 932 883,17	2 932 883,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 298 478,00	1 015 000,00	5 355 883,17	5 355 883,17	6 370 883,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	750 000,09	750 000,09	750 000,09
10222	FCTVA	350 000,00	0,00	450 000,09	450 000,09	450 000,09
10226	Taxe d'aménagement	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
Total des recettes financières		850 000,00	0,00	1 020 000,09	1 020 000,09	1 020 000,09
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		7 148 478,00	1 015 000,00	6 375 883,26	6 375 883,26	7 390 883,26
021	Virement de la section de fonctionnement	262 418,00		881 495,00	881 495,00	881 495,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	500 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
2111	Terreins nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28031	Frais d'études	10 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
28033	Frais d'insertion	5 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	76 000,00		86 000,00	86 000,00	86 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	46 000,00		56 000,00	56 000,00	56 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	40 000,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	3 000,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	3 000,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
2815731	Matériel roulant	90 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	20 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	20 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
281838	Autre matériel informatique	30 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 000,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
28188	Autres immo. corporelles	72 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		12 109,20	12 109,20	12 109,20
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		12 109,20	12 109,20	12 109,20
Total des recettes d'ordre		762 418,00		1 343 604,20	1 343 604,20	1 343 604,20

(1) Détailler les articles utiles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-8 pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 169 et 184B.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RD 040 = DF 042).

(7) Les comptes 16, 20, 38, 49 et 53 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	11 446 745,00	0,00	0,00	11 511 745,00	11 511 745,00	0,00	11 511 745,00	11 511 745,00
011	Charges à caractère général (3)	2 482 100,00	0,00	0,00	2 264 050,00	2 264 050,00	0,00	2 264 050,00	2 264 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 900 000,00	0,00		6 900 000,00	6 900 000,00		6 900 000,00	6 900 000,00
014	Atténuations de produits	162 835,00	0,00		126 000,00	126 000,00		126 000,00	126 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	718 000,00	0,00	0,00	626 200,00	626 200,00	0,00	626 200,00	626 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	10 262 935,00	0,00	0,00	9 916 250,00	9 916 250,00	0,00	9 916 250,00	9 916 250,00
66	Charges financières	210 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00		205 000,00	205 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	208 392,00			57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	421 392,00	0,00	0,00	264 000,00	264 000,00		264 000,00	264 000,00
	Total des dépenses réelles	10 684 327,00	0,00	0,00	10 180 250,00	10 180 250,00	0,00	10 180 250,00	10 180 250,00
023	Virement à la section d'investissement	262 418,00			881 495,00	881 495,00		881 495,00	881 495,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	500 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	762 418,00			1 331 495,00	1 331 495,00		1 331 495,00	1 331 495,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									11 511 745,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	11 448 745,00	0,00	11 511 745,00	11 511 745,00	11 511 745,00
013	Atténuations de charges (2)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	783 000,00	0,00	837 000,00	837 000,00	837 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	871 745,00	0,00	671 745,00	671 745,00	671 745,00
731	Fiscalité locale	7 214 000,00	0,00	7 318 000,00	7 318 000,00	7 318 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 205 000,00	0,00	2 216 000,00	2 216 000,00	2 216 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	483 000,00	0,00	358 000,00	358 000,00	358 000,00
	Total des recettes de gestion des services	11 388 745,00	0,00	11 451 745,00	11 451 745,00	11 451 745,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	11 388 745,00	0,00	11 451 745,00	11 451 745,00	11 451 745,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					0,00
	Total des recettes de fonctionnement cumulées					11 511 745,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 776 et 778 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 446 745,00	0,00	0,00	11 511 745,00	11 511 745,00	0,00	11 511 745,00	11 511 745,00
011	Charges à caractère général (4)	2 482 100,00	0,00	0,00	2 264 050,00	2 264 050,00	0,00	2 264 050,00	2 264 050,00
6042	Achats de prestations de services	12 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60611	Eau et assainissement	60 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	60 000,00
60612	Energie - Electricité	480 000,00	0,00		320 000,00	320 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	60 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60623	Alimentation	300 000,00	0,00		310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60631	Fournitures d'entretien	45 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6068	Autres matières et fournitures	44 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
611	Contrats de prestations de services	200 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
6132	Locations immobilières	9 200,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
61351	Matériel roulant	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61358	Autres	35 000,00	0,00		49 600,00	49 600,00	0,00	49 600,00	49 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien terrains	70 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	150 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
6161	Multirisques	37 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 100,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
6168	Autres primes d'assurance	20 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
617	Etudes et recherches	5 300,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	8 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	21 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	350 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00
6236	Catalogues et imprimés	30 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6238	Divers	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6248	Divers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	54 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6282	Frais de gardiennage	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6288	Autres services extérieurs	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	35 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6376	Autres impôts taxes et versements assim.	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 900 000,00	0,00		6 900 000,00	6 900 000,00		6 900 000,00	6 900 000,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6331	Versement mobilité	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 860 000,00	0,00		2 860 000,00	2 860 000,00		2 860 000,00	2 860 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
64113	NBI	41 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
64118	Autres indemnités	900 000,00	0,00		990 000,00	990 000,00		990 000,00	990 000,00
64131	Rémunérations	950 000,00	0,00		817 100,00	817 100,00		817 100,00	817 100,00
64132	SFT, indemnité de résidence	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64138	Primes et autres indemnités	22 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64168	Autres emplois aidés	24 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	700 000,00	0,00		700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 000 000,00	0,00		970 000,00	970 000,00		970 000,00	970 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	160 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	14 000,00	0,00		800,00	600,00		600,00	600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	162 835,00	0,00		126 000,00	126 000,00		126 000,00	126 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	145 835,00	0,00		111 000,00	111 000,00		111 000,00	111 000,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	718 000,00	0,00	0,00	626 200,00	626 200,00	0,00	626 200,00	626 200,00
65124	Autres remboursements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I						III = I + II
65313	Coisations de retraite	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	14 000,00	0,00		16 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	100 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65568	Autres contributions	5 000,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6556	Autres contributions obligatoires	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657362	Subv. fonct. organismes publics divers	34 000,00	0,00		71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	130 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
65811	Droits d"utilisat" - Informatique nuage	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
65888	Autres	209 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 262 935,00	0,00	0,00	9 916 250,00	9 916 250,00	0,00	9 916 250,00	9 916 250,00
66	Charges financières	210 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00		205 000,00	205 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	205 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	208 382,00			57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	188 000,00			14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 382,00			43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		421 382,00	0,00	0,00	264 000,00	264 000,00		264 000,00	264 000,00
Total des dépenses réelles		10 684 327,00	0,00	0,00	10 180 250,00	10 180 250,00	0,00	10 180 250,00	10 180 250,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	262 418,00			881 495,00	881 495,00		881 495,00	881 495,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (B) (7) (8)	500 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	500 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		762 418,00			1 331 495,00	1 331 495,00		1 331 495,00	1 331 495,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10):

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RJ 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 446 745,00	0,00	11 511 745,00	11 511 745,00	11 511 745,00
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6418	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
018	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	763 000,00	0,00	837 000,00	837 000,00	837 000,00
7011	Ventes d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7024	Remboursement forfaitaire TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70323	Red. occupation dom. public	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	2 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7066	Redevances services à caractère social	120 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	500 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
706888	Autres	1 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/règle sens ps.morale	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	65 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	671 745,00	0,00	671 745,00	671 745,00	671 745,00
73211	Attribution de compensation	626 745,00	0,00	626 745,00	626 745,00	626 745,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
731	Fiscalité locale	7 214 000,00	0,00	7 318 000,00	7 318 000,00	7 318 000,00
73111	Impôts directs locaux	6 400 000,00	0,00	6 500 000,00	6 500 000,00	6 500 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	42 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
73141	Accise sur l'électricité	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
73154	Droits de place	65 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73158	Autres taxes transp,véhic,droits station	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7318	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 208 000,00	0,00	2 216 000,00	2 216 000,00	2 216 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	850 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
741123	DSU des communes	250 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
741127	DNP des communes	440 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74746	Participation autres communes	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
747888	Autres	550 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	4 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	489 000,00	0,00	359 000,00	359 000,00	359 000,00
752	Revenus des immeubles	325 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
75888	Autres	150 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes de gestion des services	11 386 745,00	0,00	11 451 745,00	11 451 745,00	11 451 745,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	11 386 745,00	0,00	11 451 745,00	11 451 745,00	11 451 745,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
722	Immobilisations corporelles	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalées » (compte 73121) (8)

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettas imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	1 650 000,00	1 153 600,00	0,00	110 300,00	410 200,00	336 009,84	507 190,16	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	603 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	31 700,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	250 000,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	140 400,00	0,00	39 000,00	7 840,00	2 009,84	7 100,16	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 300 000,00	202 350,00	0,00	71 300,00	402 140,00	302 300,00	500 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	3 432 983,17	3 365 074,40	0,00	20 000,00	95 000,00	25 000,00	789 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 836 074,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	230 000,00	730 000,00	0,00	20 000,00	95 000,00	25 000,00	789 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 932 983,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
		802 100,00	0,00	91 650,00	1 751 650,00		6 712 980,00
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		803 850,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	78 100,00	0,00	0,00	2 000,00		112 600,00
204	Subventions d'équipement versées	25 000,00	0,00	73 750,00	0,00		356 250,00
21	Immobilisations corporelles	699 000,00	0,00	0,00	371 500,00		1 266 740,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	17 900,00	1 378 350,00		4 174 340,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	183 900,00	0,00	0,00	350 000,00		6 269 957,57
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		270 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 635 074,40
13	Subventions d'investissement	163 900,00	0,00	0,00	550 000,00		2 422 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 832 963,17
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cuit., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	590 850,00	2 543 250,00	0,00	861 300,00	1 528 230,00	1 310 920,00	781 850,00	0,00
011	Charges à caractère général	508 850,00	586 150,00	0,00	94 350,00	422 830,00	82 320,00	58 450,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 288 400,00	0,00	788 200,00	1 101 400,00	1 100 100,00	721 900,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	126 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	336 700,00	0,00	750,00	4 000,00	118 500,00	500,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	168 800,00	9 723 845,00	0,00	11 000,00	298 080,00	445 780,00	548 600,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	10 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	115 000,00	48 300,00	0,00	0,00	280 000,00	248 700,00	130 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	671 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	7 175 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 616 000,00	0,00	0,00	0,00	182 000,00	418 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	54 800,00	202 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	1 056 650,00	7 400,00	1 121 708,00	378 100,00		10 180 230,00
011	Charges à caractère général	0,00	180 500,00	2 400,00	290 000,00	32 200,00		2 254 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	875 400,00	0,00	829 700,00	216 800,00		6 900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		126 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	750,00	5 000,00	1 000,00	129 000,00		626 200,00
6585	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		205 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		57 000,00
	RECETTES	0,00	101 000,00	58 000,00	81 200,00	19 000,00		11 451 745,00
013	Atténuations de charges	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	5 000,00	10 000,00		837 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		671 745,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	58 000,00	75 000,00	0,00		7 318 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 216 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	81 000,00	0,00	1 200,00	9 000,00		358 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
5193 Lignes de trésorerie						
00604896651	14/02/2025	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Biliets de trésorerie						
5196 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Réf. (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					14 827 873,39									
1641 Emprunts en euros (Total)					14 827 873,39									
00600450697	CREDIT AGRICOLE	12/12/2018		12/03/2020	877 435,40	F		0,800	0,722		T	X Echéance constante		A-1
00601023850	CREDIT AGRICOLE	30/04/2015		18/06/2015	600 000,00	F		2,190	2,280		T	X Echéance constante		A-1
00601382527	CREDIT AGRICOLE	27/07/2017		27/10/2017	1 500 000,00	F		1,700	1,780		T	X Echéance constante		A-1
00601532654	CREDIT AGRICOLE	28/03/2018		30/06/2018	1 000 000,00	F		1,350	1,405		T	X Echéance constante		A-1
0067181	CAISSE FRANCAISE FINAN. LOCAL	14/10/2010		01/04/2011	433 433,97	F		1,820	2,017		T	X Echéance constante		A-1
1214892	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/01/2012		01/02/2013	800 000,00	F		4,510	6,888		A	X Echéance constante		A-1
1234272 - 1369735	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/11/2012		31/12/2013	800 000,00	F		3,850	5,503		A	X Echéance constante		A-1
124587/5438385	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/07/2021		25/03/2022	1 000 000,00	V	TAM	1,100	2,853		T	X Echéance constante	O	A-1
135672 - 6489108	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/05/2022		01/01/2025	1 000 000,00	F		3,530	3,405		A	X Echéance constante		A-1
5023232	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2013		24/03/2014	1 000 000,00	F		2,250	2,548		T	X Echéance constante		A-1
5105557	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/03/2018		01/03/2018	1 000 000,00	F		1,740	2,274		T	C		A-1
6208318	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/01/2016		01/02/2019	1 100 000,00	F		1,890	1,524		T	X Echéance constante		A-1
6246864	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/11/2018		01/06/2019	250 000,00	F		1,520	1,525		T	X Echéance constante	O	A-1
5384018	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/08/2020		25/11/2021	1 000 000,00	F		0,560	0,563		T	X Echéance constante		A-1

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
5486060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/04/2022		20/03/2023	450 000,00	F		1,820	1,806		T	X Echéance constante	O	A-1
A1016121	CAISSE D'EPARGNE	02/03/2016		25/09/2016	1 817 004,02	F		2,450	2,569		T	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et FPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers localités-socoyours (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (8)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					14 627 873,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Préciser le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *à fin*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (1)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 366 887,24				778 488,45	196 887,37	0,00	58 732,33	
1641 Emprunts en euro (Total)		0,00		8 366 887,24				778 488,45	196 887,37	0,00	58 732,33	
00600450897		0,00	A-1	42 816,57	0,42	F		0,722	42 916,57	127,88	0,00	0,00
00601023850		0,00	A-1	243 107,18	5,33	F		2,290	42 057,25	4 880,28	0,00	526,81
00601392527		0,00	A-1	1 014 012,89	12,50	F		1,780	71 847,03	16 781,81	0,00	2 847,43
00601832864		0,00	A-1	674 812,03	8,17	F		1,405	86 329,81	7 426,45	0,00	19,07
0067191		0,00	A-1	41 082,76	1,00	F		2,017	32 771,44	563,40	0,00	39,89
1214802		0,00	A-1	204 876,34	2,06	F		5,888	65 302,39	9 229,88	0,00	9 770,18
1234272 - 1360735		0,00	A-1	189 187,31	2,82	F		5,503	63 834,44	7 867,11	0,00	14,86
124697/6438385		0,00	A-1	922 844,20	21,83	V	TAM	2,863	27 763,57	32 415,85	0,00	6 299,47
135872 - 6468108		0,00	A-1	1 000 000,00	24,00	F		3,406	26 571,76	35 300,00	0,00	34 397,22
5023232		0,00	A-1	616 187,28	8,83	F		2,546	48 123,80	17 487,28	0,00	2 819,25
5105557		0,00	A-1	550 000,00	10,92	F		2,274	50 000,00	16 839,49	0,00	1 388,95
5208318		0,00	A-1	690 694,84	18,83	F		1,524	28 995,01	18 188,47	0,00	2 818,90
5248884		0,00	A-1	183 787,53	8,17	F		1,525	18 920,85	2 337,86	0,00	181,86
5384018		0,00	A-1	887 113,21	21,50	F		0,863	38 043,80	4 780,88	0,00	1 165,07
5486883		0,00	A-1	416 140,38	17,75	F		1,808	18 780,20	6 581,88	0,00	1 595,80
A1015121		0,00	A-1	712 886,82	5,17	F		2,563	128 831,04	16 267,60	0,00	238,48
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de linge sur signe de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
185 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPF (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-occupants (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1035077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 765.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (si cas échéant) (11)	% per type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable à simple plafonné (cap) ou encadré (barré) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barré simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multipliateur jusqu'à 3 ou multipliateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multipliateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre des indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 65B.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 65B.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 368 667,24	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/ton)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		02/10/2017
	Catégories de biens amortis		
L	Autre matériel et outillage de voirie	5	02/10/2017
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15	02/10/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	02/10/2017
L	Autres immobilisations corporelles	15	02/10/2017
L	Autres immobilisations incorporelles	10	02/10/2017
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	10	02/10/2017
L	Concessions et droits similaires	2	02/10/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	02/10/2017
L	Frais d'études	5	02/10/2017
L	Frais d'insertion	5	02/10/2017
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	5	02/10/2017
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	02/10/2017
L	Matériel de transport	6	02/10/2017
L	Matériel roulant de voirie	8	02/10/2017
L	Mobilier	12	02/10/2017
L	Subventions d'équipement finançant des bâtiments et installation	15	02/10/2017
L	Subventions d'équipement finançant des biens mobiliers matériel	5	02/10/2017

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	14 000,00		0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
Provisions pour litiges	14 000,00		0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
Provisions pour litiges et contentieux - Provisions pour risques	14 000,00	14/04/2025	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	43 000,00		134 880,52	177 880,52	0,00	177 880,52
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	43 000,00		134 880,52	177 880,52	0,00	177 880,52
Provisions pour dépréciation des comptes de recevables - Provis	0,00	20/03/2024	134 880,52	134 880,52	0,00	134 880,52
Provisions pour dépréciation des comptes de recevables - Provis	43 000,00	14/04/2025	0,00	43 000,00	0,00	43 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	57 000,00		134 880,52	191 880,52	0,00	191 880,52
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	57 000,00		134 880,52	191 880,52	0,00	191 880,52

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges en titre du procédé, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				13 126,98	5 250,80	1 312,70	6 563,48
2021	Domage ouvrages IIGI St Joseph	120	09/11/2021	13 126,98	5 250,80	1 312,70	6 563,48

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	2 670 211,35	1 094 842,43	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (3)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux nominal (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 670 211,35	1 094 942,43										25 987,48	102 935,86	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAR	2009	X Echéance constante	REHA 40 LOGEMENTS HLM SAINT ANDRIEUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	133 600,00	63 007,17	9,25	A	F		2,350	F		2,350	-	1 480,67	6 662,77	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAR	2007	X Echéance constante	REHAB 40 LOGEMENTS HLM SAINT ANDRIEUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	174 000,00	66 287,88	7,58	A	F		2,200	F		2,200	-	1 467,67	7 685,21	
SAGEM	1999	X Echéance constante	LOGEMET SAGEM 024242853909	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	354 643,27	16 981,61	0,08	A	F		1,850	F		1,850	-	314,34	16 991,61	
SAGEM	2011	X Echéance constante	REHABILITATION HLM LES PEYROUAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	637 311,00	361 959,29	15,67	A	F		1,350	F		1,350	-	9 166,67	21 647,65	
SAGEM	2017	X Echéance constante	LOGEMENTS SAGEM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	4 805,50	673,82	0,42	A	F		1,850	F		1,850	-	10,82	573,82	

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAIEM	2000	X Echéance constante	LOGEMENT RH ILOT 2 2001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	761 915,40	200 982,14	8,87	A	F	3,000	F	3,000	-		8 728,86	26 640,81		
SAIEM	2000	X Echéance constante	RHI ILOT 88529	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	450 385,88	184 284,71	8,08	A	F	3,800	F	3,800	-		7 002,82	17 656,78		
SAIEM	2006	X Echéance progressive	9 LOGEMENTS ACQUISITION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	14 600,00	11 218,28	30,17	A	F	2,000	F	2,000	-		224,39	232,80		
SAIEM	2006	X Echéance progressive	9 LOGEMENTS CONSTRUCTION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	138 770,50	78 077,45	15,17	A	F	2,000	F	2,000	-		1 591,55	4 084,51		
TOTAL GENERAL					2 670 211,25	1 094 842,43									25 917,49	102 835,86		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin de, X pour autre (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : prêt à taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1018077C du 25 juin 2019 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	128 903,15
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	128 903,15
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 451 745,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	1,13

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1611-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 60 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		36,00	0,00	36,00	25,00	0,00	25,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	11,00	0,00	11,00	8,00	0,00	8,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		64,00	0,00	64,00	41,00	0,00	41,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	18,00	0,00	18,00	12,00	0,00	12,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	11,00	0,00	11,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	18,00	0,00	18,00	12,00	0,00	12,00
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
INGENIEUR	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		15,00	0,00	15,00	11,00	0,00	11,00
AGT SPEC PRINCIPAL ECOLES MATERNELLES 1ER CLASSE	C	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
AGT SPEC PRINCIPAL ECOLES MATERNELLES 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTRICE DE CLASSE NORMALE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
CADRE DE SANTE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
PUERICULTRICE TERRITORIALE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR TERRITORIAL APS PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		25,00	0,00	25,00	20,00	0,00	20,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	18,00	0,00	18,00	15,00	0,00	15,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		20,00	0,00	20,00	14,00	0,00	14,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PPAL DE 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PPAL DE 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
GARDIEN BRIGADIER	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EYPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		165,00	0,00	165,00	115,00	0,00	115,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NCR : INTB95001020 du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (6)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	A SAISONNIER	A
ADJOINT ANIMATION	C	ANIM		0,00	A SAISONNIER	A
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A SAISONNIER	A
ADULTE RELAIS	C	S		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompier.
 X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Réajustement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-6-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-6-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-6-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-6-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-6-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont le quota de temps de travail est supérieur à 50 %.
 332-6-6* : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-6 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-3 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'indemnité mentionnées à l'article L. 332-10.
 332 : Modalités particulières : recrutement sans concours, salaires d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L327).
 343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).
 333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'états.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats adés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-6, 332-13, 332-14, 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à En Mairie (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/1979 -	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAR	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAR		166 662,40
01/01/1988 -	SAGEM	SAGEM		498 915,59
01/01/2000 -	SAIEM	SA SAIEM		662 309,61
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
 (2) Indiquer la date de la décision (délégations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intransférable...)
 (4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements concernés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
SYMIELEC VAR		SFP	1 318,81

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	ZAC DES FERRIERES			21830086100083	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autorité financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 622 102,57	-3 622 102,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	802 630,00	802 630,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 819 472,57	-2 819 472,57

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 885 074,31	1 885 074,31
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 819 472,57	-2 819 472,57
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-934 398,26	-934 398,26

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	800 000,00	800 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 351 495,09	2 351 495,09
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 551 495,09	1 551 495,09

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipés ou classiques

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		800 000,00	800 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		800 000,00	800 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	800 000,00	800 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 351 495,09	III 2 351 495,09
Ressources propres externes de l'année (a)		750 000,09	750 000,09
10222	FCTVA	450 000,09	450 000,09
10226	Taxe d'aménagement (3)	300 000,00	300 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 601 495,00	1 601 495,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 000,00	5 000,00
28031	Frais d'études	11 000,00	11 000,00
28033	Frais d'insertion	1 500,00	1 500,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	86 000,00	86 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	56 000,00	56 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 000,00	14 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	16 000,00	16 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 500,00	1 500,00
2815731	Matériel roulant	95 000,00	95 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	3 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	32 000,00	32 000,00
281828	Autres matériels de transport	4 000,00	4 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	13 000,00	13 000,00
281838	Autre matériel informatique	41 000,00	41 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 000,00	4 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	27 000,00	27 000,00
28188	Autres immo. corporelles	40 000,00	40 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	270 000,00	270 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	881 495,00	881 495,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10228 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2025

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 285 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 285 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB	16 185 000,00	2,09	35,50	0,00	5 745 675,00	2,09	
TFPNB	190 500,00	0,32	68,37	0,00	111 195,00	0,32	
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	3 788 000,00	0,19	14,00	0,00	530 320,00	0,19	
TOTAL	20 163 500,00	1,71			6 387 190,00	1,90	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Présenté par le Maire,
A Le Muy, le 14/04/2025

Liliane Boyer


Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
ordinaire

A Le Muy, le 14/04/2025

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	<u>20</u>
Nombre de pouvoirs	<u>5</u>
Nombre de suffrages exprimés	<u>25</u>
VOTES :	
Pour	<u>20</u>
Contre	<u>5</u>
Abstention	<u> </u>

Date de la convocation : 01/04/2025

Les membres du Conseil Municipal,

VACQUIER Romain	MASSA Christine	CARRARA Alain	PICCADACI Calogero
CHAVE Françoise	DOMBRY-GUIGONNET Renée	BARRE Edouard	CIAPPARA Lina
BARDON Dominique	KHELIL MOKRANE Noura	PONTHIEU Anthony	GONCALVES Nadia
MARTIN Thierry	MARIN Silvia	BARROS Laurent	BONALDI Céline
SAUVAN Lionel	ALTUNTAS Nurhayat	SENES Aurélien	AMBROSINO Franck
DERRAS Slimane	BRIGNACCA Rémy	SATEAU Jocelyne	CHAIB Jean Michel
CHAVE Annick	GAND Adrien	LEGRAIEN Françoise	OLIVIER Gil

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
et de la publication le

A Le Muy, le



